

ÉTABLISSEMENT : NoSoPhi

ÉCOLE DOCTORALE : ED de Philosophie

IDENTIFIANT NATIONAL DE LA THÈSE (NNT) (à remplir par la bibliothèque) : **NNT : 2024PA01H213**

COTUTELLE Oui/Non

ÉTABLISSEMENT de COTUTELLE INTERNATIONALE

À REMPLIR EN MAJUSCULES PAR L'ÉTUDIANT

1. AUTEUR *

NOM DE NAISSANCE : WU

PRÉNOM(S) : Teng

NOM D'USAGE

NOM FIGURANT SUR LA PUBLICATION, si différent des deux précédents

DATE DE NAISSANCE (Format JJMMAAAA) : 06/05/1983

NATIONALITÉ : chinoise

2. ADRESSE

N° et RUE : 4 rue de kolbsheim

CODE POSTAL : 67200

PAYS : France

VILLE : Strasbourg

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : wuteng0506@hotmail.com

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 06 84 89 36 20

3. DATE DE SOUTENANCE : le 21 ANNÉE : 2024 MOIS : novembre

4. DIRECTEUR DE THÈSE

SPECIALITÉ philosophie

NOM Quiviger

PRÉNOM(S) Pierre-Yves

CODIRECTEUR

SPECIALITÉ

NOM

PRÉNOM(S)

5. TYPE DE DOCTORAT :

DISCIPLINE : philosophie

6. INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Nombre de volumes/fichiers : 1

Nombre total de pages : 390

TITRE DE LA THÈSE EN FRANÇAIS : Transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux.

Une approche philosophique de la notion de responsabilité : entre le droit et la réalité sociale

RESUMÉ DE LA THÈSE EN FRANÇAIS (obligatoire)

Chaque cadre doit contenir un résumé de 1700 caractères maximum, espaces compris. En cas de dépassement, la coupure sera automatique.

Le doctorant adresse son texte sous forme électronique selon les recommandations de la bibliothèque

Le but de ce travail de thèse est de développer le concept de responsabilité dans le domaine de la philosophie du droit. Il ne se limitera ni à la responsabilité juridique (comme obligation de réparer le préjudice ou de subir la peine) ni à l'éthique de responsabilité (comme la responsabilité pour autrui). Pour cela, il pose et cherche à répondre aux deux questions principales en supposant qu'il existe toujours un chevauchement entre le droit et la réalité sociale: qu'est-ce que la responsabilité dans une société de droit et comment est-elle la responsabilité dans le droit de la société. Le processus de démonstration comprendra ainsi non seulement le développement du concept de responsabilité dans son aspect purement juridique, c'est-à-dire dans l'aspect de ses liens de parenté avec d'autres concepts juridiques (obligation, dommage, faute, sanction), dans la limite de la cohérence formelle du système juridique, mais aussi celui de l'idée de responsabilité dans son aspect véritablement social, c'est-à-dire dans l'aspect de ses réalités sociales (contextes historiques et culturels), dans la mesure où le droit et la réalité sociale peuvent se répondre l'un à l'autre.

Ce travail de recherche ne cherchera cependant pas à établir un lien théorique entre le droit de la responsabilité et l'éthique de la responsabilité. Il ne parlera que, d'une part, de la croissance du concept de responsabilité en termes de son importance juridique et, d'autre part, de la limite de l'idée de responsabilité en termes de son importance juris-prudente. C'est à partir de là que cette étude va tenter de clarifier les frontières entre les mécanismes juridiques de résoudre les conflits sur la responsabilité et les principes philosophiques de concevoir un consensus sur la responsabilité, plutôt que de trouver un intermédiaire entre le raisonnement juridique et la méthodologie philosophique. Un lien conceptuel entre les règles juridiques de responsabilité et les principes philosophiques de responsabilité pourrait être établi soit dans le domaine de la philosophie morale (conséquentialisme, déontologie, vertu) soit dans le cadre de la théorie de l'action (rationalité, libre arbitre, causalité).

RESUMÉ DE LA THÈSE EN ANGLAIS (obligatoire)

The purpose of this research is to develop the concept of responsibility in the field of philosophy of law. It will therefore neither be restricted to legal liability (such as obligation to repair harm or to suffer punishment) nor be contented with ethics of responsibility (such as responsibility for the other). To this end, it poses and seeks to answer the two main questions by supposing that there is always an overlap between law and social reality: what is responsibility in a society under the law and how is responsibility in the law as a social system. The process of argument will thus include the development of the concept of responsibility in its conceptually legal aspect, that is, in the aspect of its conceptual links with other legal concepts (obligation, damage, fault, sanction), in the limit of logical consistency of legal system, and that of the idea of responsibility in its actually social aspect, that is, in the aspect of its social realities (historical and cultural contexts), to the extent that law and social reality can respond to each other.

This research will however not seek to establish a theoretical link between law of responsibility and ethics of responsibility. It will only talk about, on the one hand, the growth of the concept of responsibility in terms of its legal significance, and, on the other hand, the limit of the idea of responsibility in terms of its juris-prudential significance. It is from there that the study will attempt to clarify boundaries between legal mechanisms for resolving disputes about responsibility and philosophical principles for conceiving a consensus about responsibility, rather than to find an intermediary between legal reasoning and philosophical methodology. A conceptual link between legal rules of responsibility and philosophical principles of responsibility might be established either in the field of moral philosophy (consequentialism, deontology, virtue) or in the domain of action theory (rationality, free will, causality).

TITRE DE LA THÈSE EN ANGLAIS (obligatoire) : Transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux

A Philosophical Approach to the Concept of Legal Responsibility : between Law and Social Reality

PROPOSITIONS DE MOTS-CLÉS (destinés à définir précisément le sujet de la thèse) :

- | | |
|----------------------------|---------------------|
| 1 Responsabilité juridique | 5 Système juridique |
| 2 Responsabilité générale | 6 Système social |
| 3 Obligation | 7 Légalité |
| 4 Sanction | 8 Réalité sociale |

AUTORISATIONS (à remplir par le doctorant) :

J'ai pris connaissance de la charte des thèses de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

- OUI, j'autorise l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à diffuser ma thèse sur Internet ; j'atteste que je suis l'auteur de la thèse susmentionnée et qu'elle est diffusable dans le respect des droits à l'image, droits d'auteurs et droits voisins¹ :
- En texte intégral, immédiatement après validation par le jury de soutenance, dans une version identique à celle soutenue ; OU après corrections demandées par le jury et effectuées dans un délai de trois mois après soutenance²
- Après retrait des œuvres ou extraits significatifs d'œuvres protégées et signalées comme telles dans la thèse, dans un délai de trois mois après soutenance
- Après un embargo, à la date du / /
- NON, je n'autorise pas la diffusion de ma thèse sur Internet³

DATE ET SIGNATURE DE L'AUTEUR

04/10/2024
COT

À REMPLIR PAR LE SERVICE DE DOCTORAT

SERVICE DES THÈSES de **de Paris 1 Panthéon-Sorbonne**
CONFIDENTIALITÉ PRONONCÉE PAR LE PRÉSIDENT DE L'ÉTABLISSEMENT

- NON
 OUI : thèse confidentielle

OBJET DE LA CONFIDENTIALITÉ
JUSQUE (préciser obligatoirement la date)

CORRECTIONS : une possibilité uniquement

- Pas de correction demandée
 Thèse corrigée dans le délai de 3 mois après la soutenance
 Thèse non corrigée dans le délai de 3 mois après la soutenance

¹ Il revient entièrement à l'auteur de la thèse de s'assurer que les ressources tiers présentes dans sa thèse sont libres de droit, ou qu'il est en mesure d'attester de l'autorisation de leur auteur, OU, dans le cas contraire, qu'elles ont été retirées d'une deuxième version destinée à la diffusion sur Internet. L'université décline toute responsabilité en cas de manquement aux droits.

² Le non-respect de ce délai entraîne une non-diffusion sur Internet et une consultation en local de la version non-corrigée avec insertion dans les métadonnées Sudoc de la mention « corrections demandées par le jury non-effectuées par l'auteur ».

³ En cas de non-diffusion sur Internet, la thèse susmentionnée reste consultable dans les murs des bibliothèques rattachées à l'université de soutenance par toute personne souhaitant y accéder ; elle peut être imprimée pour 5% de son volume total.

APRÈS VÉRIFICATION, DATE et CACHET DU SERVICE DE DOCTORAT